

NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT

Recrutement d'un consultant national pour le développement des instruments et outils financiers adaptés aux acteurs économiques locaux, en concertation avec les institutions de microfinance(IMF) au niveau des Communes d'intervention dans les Régions Androy et Anosy.

Date: Août 2022

| PAYS | MADAGASCAR |
|-----------------------|---|
| TITRE DU POSTE : | Consultant spécialiste dans le domaine de gestion/finance, |
| | microfinance, communication, planification du développement, |
| | ou tout autre diplôme équivalent en sciences sociales |
| OBJET DE LA MISSION | Identifier les problématiques, développer des mécanismes et |
| | instruments financiers adaptés aux acteurs économiques locaux |
| | dans les Régions Androy et Anosy. |
| Durée : | 50 jours étalés sur 3 mois |
| Date estimée de début | SEPTEMBRE 2022 |
| du contrat : | |

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail offres.mg@undp.org avec mention de la référence « 230/CN REGIONS2/PF3/2022 » et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le 28 août 2022 à minuit, heures locales Madagascar.

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courriel à l'adresse <u>upm.mg@undp.org</u> avec mention de la référence indiquée ci-dessus.

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

I. <u>Contexte</u>:

Malgré les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté après une série de crises politiques, Madagascar continue de se heurter à des difficultés importantes qui se caractérisent par la détérioration de l'environnement des affaires, la croissance de la population, aggravées par le COVID-19. Les régions Sud de Madagascar où sévissent régulièrement une sécheresse et de graves problèmes de malnutrition chronique (Phénomène de Kere) sont sous les projecteurs du Gouvernement et du PNUD.

Pour un niveau d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (basée sur la privation en santé, éducation et en conditions de vie) estimé à 70,3% pour l'ensemble de l'île en 2018, les taux équivalents sont respectivement de 82,6% pour la région Anôsy, 86,3% pour Atsimo Andrefana, et surtout 91,7% pour l'Androy. Ce niveau de pauvreté est amplifié par la faiblesse de la gouvernance territoriale et de la règlementation, la décentralisation non effective, le manque d'infrastructures essentielles, l'insécurité, la détérioration des ressources naturelles et les effets néfastes de changements climatiques et les catastrophes.



En outre, la faiblesse des revenus, l'insécurité alimentaire, la croissance démographique et l'immigration économique sont les principaux facteurs de pauvreté qui fragilisent les ménages. Pour eux, la minimisation des coûts d'approche et des durées de travail familial deviennent prioritaires. Le défrichement leur apparait ainsi comme la meilleure alternative. Cette technique étant peu productive, et sans possibilité de dégager une épargne, les ménages stagnent en état de subsistance permanente, puis perpétuent le défrichement. Ces migrations vers les autres régions constituent un des moteurs de déforestation et une menace par l'infiltration dans les aires protégées.

Enfin, il convient de mentionner la prise en compte des femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, reste encore marginaliser face aux violences basées sur le genre et d'autres formes d'abus, mais ne laisse pas aussi l'opportunité aux femmes d'assumer leurs rôles économiques et sociaux au sein de leurs familles et de leurs communautés.

En réponse aux défis irrésolus dans le grand Sud et la région Analamanga, le présent Portefeuille : « Renforcement de la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement territoriale » qui découle du Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2021-2023 (UNSDCF) convenu entre le Gouvernement de Madagascar et le Système des Nations Unies, a été raffiné après consultation de toutes les parties prenantes au niveau régional. Il s'articule aux plans référentiels régionaux et communaux, et s'aligne au Plan d'émergence du Sud.

Dans la mise en œuvre du portefeuille 3, le PNUD adoptera une approche intégrée et territoriale de développement. Le programme se concentrera sur les trois régions du Grand Sud (Androy, Atsimo Andrefana et Anôsy) afin de poursuivre la transformation initiée dans le programme précédent, et répondre aux défis des contextes socio-économiques et des problèmes environnementaux et climatiques afin d'apporter des solutions concrètes et durables aux difficultés qui plombent le développement de ces régions. Il fournira également un soutien ciblé dans quelques Communes de la région d'Analamanga.

Le Portefeuille 3 est constitué de quatre piliers :

- (i) Renforcer la gouvernance locale ;
- (ii) Dynamiser le tissu économique local et améliorer l'accès aux moyens de production ;
- (iii) Préserver la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles ;
- (iv) Renforcer la résilience aux risques et catastrophes.

Les enjeux existant sont la faiblesse de la productivité du secteur agricole et du secteur informel, au financement et aux actifs productifs (terre), aux actifs d'épargne (modernes et traditionnels, tels que le bétail), en particulier pour les femmes et les jeunes et le manque d'attractivité du pays en matière d'investissements directs étrangers, due en grande partie au climat des affaires défavorable à l'entreprenariat et l'innovation, un secteur financier insuffisamment développé et peu adapté à l'innovation qu'impose le développement de l'économie verte et bleue, à travers de nouveaux métiers et secteurs d'activités, un environnement légal insécure et peu favorable au développement de relations commerciales et d'investissements directs étrangers.

Et pour parler du secteur financier, une étude de la Banque Mondiale en 2019 sur l'inclusion financière stipule que moins de 10% des Malagasy ont un compte de dépôt ce qui place le



pays parmi les moins performants en Afrique subsaharienne. Or, l'inclusion financière est aujourd'hui reconnue comme un outil capable d'accélérer la transformation des économies, notamment celles des pays les moins avancés. Actuellement à Madagascar, l'accès aux financements arrive toujours en tête de la liste des obstacles auxquels le secteur privé fait face. La microfinance ne soutient encore que très peu les PME2. Les populations et acteurs économiques défavorisés, habitant en zone locale (reculée) sont souvent exclues du système financier traditionnel, rencontrant des difficultés à l'accès à des financements diversifiés et adaptés à leurs besoins.

Le PNUD continuera alors d'appuyer et de renforcer les actions déjà en cours pour développement des chaines de valeurs pour la résilience des populations, en particulier dans les trois régions du Grand Sud et Analamanga. La promotion des techniques et technologies innovantes et valorisant le capital naturel sera favorisé, impliquant davantage les associations/groupements des femmes et des jeunes en tant qu'acteur de développement économique. Mais en même temps, le PNUD Madagascar concentrera son appui à la facilitation de l'accès à des financements diversifiés et adaptés aux besoins des acteurs économiques locaux en guise de réponse aux contraintes décrites en haut qui limitent fortement les investissements transformationnels nécessaires pour améliorer la productivité économique et la compétitivité, l'inclusion de la croissance économique et le développement durable.

C'est ainsi que le PNUD lance un appel à proposition pour le recrutement d'un (01) consultant national pour la prestation du service « développement d'instruments et outils financiers adaptés aux acteurs économiques locaux ». Ainsi, ces TDRs définissent les modalités de recrutement et l'organisation de la réalisation du mandat du consultant.

II. FONCTIONS

Les activités à réaliser lors cette prestation sont succinctement :

- Identifier les problématiques et obstacles qui empêchent les acteurs économiques locaux d'accéder à des types de financement afin de réaliser leur projet;
- Développer des mécanismes et outils financiers adaptés au profit des acteurs économiques locaux afin de faciliter l'accès aux crédits, en concertation avec les IMF;
- Sensibiliser et informer les bénéficiaires sur les types de produits financiers disponibles et les procédures pour y accéder (épargne et crédit)
- Faciliter l'adhésion et l'accès aux crédits des groupes cibles (promotion à l'accès au financement de projets "start-up", taux raisonnables);
- Organiser des formations sur l'éducation financière des bénéficiaires ciblés (plans d'affaires, des technologies innovantes, épargne, gestion du crédit...) pour accroître l'inclusion financière (financement des chaines de valeur, crédits d'investissements, crédits combinés, épargne, finance numérique, etc.);
- Mettre en place un système de suivi, conseils opérationnels dans les projets des groupes cibles.



III. <u>COMPÉTENCES</u>

Un consultant ayant des compétences et qualifications requises pour réaliser les tâches de la mission et délivrer les résultats attendus de sa prestation.

- Être titulaire d'un Diplôme universitaire supérieur (Master 2) dans le domaine de gestion/finance, microfinance, communication, planification du développement, ou tout autre diplôme équivalent en sciences sociales
- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement d'entreprises privées formelles ou informelles dans le développement de projet; recherche et accès aux types de financement (IMF...);
- Disposer d'une expérience pratique et des solides connaissances du système de microfinance et l'accès au financement auprès des institutions financières à Madagascar;
- o Être en règle vis-à-vis des autorités judiciaires et fiscales ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, de communication orale et écrite en malagasy et en français;
- Habiletés à planifier une mission et présenter des conclusions et recommandations.

IV. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références
- Le vendor profile rempli et signé avec copies des pièces requises

V. OFFRE FINANCIERE

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en MGA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.



En cas de voyages non prévus dans les TDR, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

VI. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

a) Evaluation technique

| ELIGIBILITE | NOTE |
|---|------|
| a) Education Être titulaire d'un Diplôme universitaire supérieur (Master 2) dans le domaine de gestion/finance, microfinance, communication, planification du développement, ou tout autre diplôme équivalent en sciences sociales ; | |
| b) Expériences Disposer d'une expérience pratique et des solides connaissances du système de microfinance et l'accès au financement auprès des institutions financières à Madagascar | |
| EVALUATION TECHNIQUE | |
| Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement d'entreprises privées formelles ou informelles dans le développement de projet; recherche et accès aux types de financement (IMF) <=2ans=0pt; 2<5ans =10pts; >=5 ans = 20pts | |
| Avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) mission similaire | |
| Méthodologie Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes; Approche pour la conduite de la prestation (concept technique); Méthodologie de la mise en œuvre et activités proposées;) | |
| Chronogramme réaliste | |
| | 100 |



Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

VII. <u>LIVRABLES</u>

| Période | Livrables | Paiement |
|--|---|----------|
| 15 jours après la signature du contrat | Rapport de démarrage (i) Méthodologie à adopter pour le mandat (ii) Recueil des produits financiers disponibles adaptés aux besoins des acteurs économiques locaux, en 02 formats : 01 document technique détaillé et 01 présentation simplifiée sous forme de PowerPoint | 20% |
| 25 jours après la signature du contrat | Rapports d'étape - Rapport de l'atelier de concertation - Rapport de l'atelier de mise à la disposition/information | 30% |
| 30 jours après la signature du contrat | Rapport technique sur l'inclusion financière effectivement réalisée au niveau des acteurs économiques locaux | 20% |
| 45 jours après la signature du contrat | • • | 30% |

VIII. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements au consultant seront effectués sur la base de la production et de la validation des livrables.

<u>N.B.</u>: Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les **<u>Conditions Générales des Contrats</u> <u>Individuels (annexes)</u>**

Toute personne intéressée est priée d'envoyer ses propositions (technique et financière) dûment signées à l'adresse <u>offres.mg@undp.org</u> avec mention de la référence « 230/CN REGIONS2/PF3/2022 » et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le 28 août 2022 à minuit, heures locales Madagascar.



Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courriel à l'adresse <u>upm.mg@undp.org</u> avec mention de la référence indiquée ci-dessus.

 $\label{eq:NB:les} \mbox{NB: Les candidatures f\'eminines sont fortement encourag\'ees.}$